



COS 2015

« *Droits, pouvoirs et sociétés* »

« *Law, Justice and Society* »

Rapport - Report

Français/English

Alexis BUGADA, Vice-Doyen Recherche FDSP et Référent COS « DPS »
Lydie BENAROCHE, responsable administratif FR 3076
Traduction réalisée par – Translation by Alexis ALBARIAN

Avril 2015

Le champ disciplinaire intitulé « *Droits, pouvoirs et sociétés* » (DPS) couvre le secteur « *Droit et sciences politiques* » d'Aix-Marseille Université. Son appellation évoque par nature une ouverture sur les autres disciplines susceptibles d'être mobilisées à côté de la discipline dominante qu'est le Droit (toutes spécialités confondues).

L'essentiel des forces scientifiques de ce champ est rattaché à titre principal, au PR2I « *Humanités* ». Mais la plupart de ces Unités de recherche ont vocation à prendre une part active à d'autres PR2I, en lien avec leurs thématiques privilégiées (v. Annexe 2). L'action scientifique du champ DPS conserve un lien étroit et coordonné avec les formations diplômantes de la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP). Les disciplines du droit correspondent généralement aux spécialités de Masters, en lien avec les métiers du droit, y compris s'agissant du niveau Doctorat. Cette structuration en miroir est une force au service de l'enrichissement réciproque de la recherche et de la formation.

1- Etat des lieux, analyse

• Présentation scientifique de la thématique du champ :

La thématique du champ « *Droits, pouvoirs et sociétés* » repose sur 5 fondamentaux fédérateurs (axes) qui ont été définis en synergie avec les Unités de recherche membres de la FR 3076 (tutelle AMU/CNRS) : 1. *Justices* ; 2. *Droits fondamentaux* ; 3. *Droit, crises et régulations économiques et sociales* ; 4. *Ordres juridiques, identités et intégration* ; 5. *Energie, environnement et développement durable*. Cette structuration administrative et scientifique contribue à une convergence des actions scientifiques des 12 Unités de recherche (dont 2 UMR) qui alimentent la recherche en sciences juridiques et politiques sur le site d'Aix-Marseille.

• Description de l'organisation : laboratoires, infrastructures, éléments structurants

Les sciences juridiques dans AMU sont structurées en 11 Unités de recherche labellisées, membres de la FR « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » (9 Equipes d'accueil ou EA) et 2 UMR dont une, l'ADES (UMR 7268) en secteur partagé Droit/Santé avec une équipe Droit de la Santé auxquelles il faut ajouter pour partie, en termes de potentiel scientifique, le LIEU EA 889 (et son équipe en droit de l'urbanisme).

La FR 3076 joue ainsi un rôle structurant pour la recherche en droit, en favorisant les synergies autour de sujets fédérateurs.

Chacune des UR partenaires est porteuse d'un ou plusieurs axes de recherche propres qui marquent leur identité et enrichissent les 5 thématiques partagées identifiées ci-dessus. Ainsi : le droit international, européen, constitutionnel et comparé (DICE, UMR 7318) ; la théorie du droit (LTD, EA 892) ; le droit administratif général (CRA, EA 893) ; l'histoire du droit et des idées politiques (CERHIIP, EA 2186) ; le droit privé et les sciences criminelles (LDPSC, EA 4690) ; le droit de l'immobilier et de la construction (GREDIAUC, EA 3786) ; le droit économique des affaires (CDE, EA 4224) ; le droit fiscal et financier (CEFF, EA 891) ; le droit du travail et de la protection sociale (CDS, EA 901). D'autres laboratoires à dominante « *droit et sciences politiques* » ont également une vocation à l'interdisciplinarité. Tel est le cas du LID2MS (EA 4328) dont l'action dépasse les thématiques touchant aux médias, à la communication, aux faits religieux et autres mutations sociales. Dans un même esprit, il convient d'évoquer les recherches interdisciplinaires en urbanisme conduites par le LIEU (rattachement principal au PR2I « *Environnement* ») et celles dans le domaine de la santé au titre de l'ADES (UMR 7268) rattachée à titre principal au PR2I « *Santé et sciences de la vie* ». Ces deux dernières Unités comportent en leur sein des équipes de chercheurs relevant du secteur Droit.

Cette structuration est coordonnée d'une part au niveau doctoral par l'Ecole doctorale 67 « *Sciences juridiques et politiques* » (700 doctorants / 70 soutenances annuelles) et d'autre part par la FR « *Droits, pouvoirs et sociétés* » (FR 3076) qui promeut les actions inter-laboratoires, intersectorielles et interdisciplinaires à partir des sciences juridiques.

Trois autres spécificités structurantes méritent attention au regard de la composition de 3 UR majeures qui sont composées d'équipes internes : ces équipes internes corrént des champs exploratoires forts.

1°) l'UMR DICE : outre qu'elle agrège aussi des équipes des Universités du Sud-Toulon Var et de Pau et des Pays de l'Adour, elle est composée de trois équipes internes : a) le CERIC, en charge des questions européennes, internationales et environnementales ; b) le GJERC, en charge des questions constitutionnelles y compris comparatives ; c) le DUGHESCRI, en charge de l'approche holistique des questions humanitaires.

2°) le CDE traite des matières fondamentales du droit des affaires et développe des recherches innovantes en droit du sport, en droit maritime et des transports, en droit de l'énergie et du développement durable et en droit de l'eau appliqués à l'entreprise.

3°) le LDPSC comporte une équipe en charge de la matière pénale et de la criminologie et une équipe en droit civil (personnes, famille, contrats, procédure).

- **Résultats scientifiques et faits majeurs, découvertes, connaissances nouvelles, apports méthodologiques...**

Au regard de la grande diversité des équipes de recherche relevant du champ « DPS », on relève une activité particulièrement dense des juristes induite notamment par le lien entre la discipline - aux thématiques multiples - et l'actualité quotidienne sociétale, politique, législative et jurisprudentielle. Elle se traduit à la fois en termes de publications scientifiques individuelles et collectives par une importante production (voir tableau *Publications*) mais aussi par de nombreuses manifestations scientifiques (**environ une quarantaine** de colloques, journées d'études, tables rondes par an en moyenne) qui associent souvent d'éminentes personnalités, ce qui augmente le rayonnement scientifique des équipes.

Il est donc particulièrement difficile d'identifier à proprement parler des « découvertes » sur lesquelles l'Université pourrait d'emblée communiquer.

Néanmoins, l'une des forces de ce champ est de pouvoir identifier une **Ecole du droit d'Aix** qui fait vivre l'analyse critique des sciences du droit et de la justice. Les méthodes de la recherche contribuent à renouveler les concepts juridiques, l'approche de la normativité, les interprétations du droit et les pratiques de l'argumentation en droit. Naturellement, une telle démarche partagée nécessite d'emprunter à la philosophie du droit, à la théorie générale du droit pour promouvoir la critique des discours, des concepts, des doctrines dans toutes les disciplines du droit notamment dans le cadre de l'héritage scientifique des Professeurs Christian Atias † et Louis Favoreu † . A ce titre, la concurrence entre les ordres juridiques et les systèmes de droit dans la mondialisation fait l'objet d'une attention réelle. Ce corpus méthodologique irrigue l'ensemble des déclinaisons scientifiques relevant du champ « DPS ». Pour illustrer ce propos, trois exemples peuvent être cités qui, de façon classique prennent la forme de publications : 1. « *Critiques et usages des concepts en droit* », in Cahiers de Méthodologie juridique (2012, PUAM) ; 2. « *La science du droit dans la globalisation* » (2012, Bruylant) ; 3. « *Justice et pensée politique* » (2015, PUAM) ; 4. « *Aux confins du droit* » (2012, PUAM).

Fort de cet apport, chaque Unité peut se prévaloir dans son domaine d'un apport et d'une production de connaissances nouvelles ou renouvelées. La plupart des phénomènes sociétaux étant de près ou de loin traités, on se limitera à ne citer que quelques champs exploratoires et méthodes innovantes remarquables :

droits de l'homme et migration internationale ; protection des personnes et sécurité humaine ; approche comparative du droit constitutionnel et pays en transition démocratique ; théorie de l'Etat et histoire du droit colonial ; la transformation du droit international de l'environnement ; la lutte contre le terrorisme en droit européen ; finances durables et investissements socialement responsables ; les politiques publiques et leur financement ; la justice du 21^{ème} siècle (droit national et espace judiciaire européen) ; les droits fondamentaux des personnes privées de liberté ; mutations et migrations familiales ; le fait religieux saisi par le droit (laïcité et pluralisme) ; santé au travail et risques émergents ; protection sociale et dignité du travailleur ; question sociale, habitat et politiques territoriales...

- **Interdisciplinarité, intersectorialité**

Sur le plan structurel, le champ disciplinaire « DPS » dispose d'outils pertinents pour favoriser les actions « *inter* », qui demain seront facilitées par les rattachements aux PR2I. Outre la FR 3076, plusieurs UR accueillent des chercheurs de différentes disciplines, ce qui favorise le développement d'une politique scientifique en ce sens (LID2MS, LIEU, UMR « ADES »). D'autres Unités constituent par nature des interfaces pertinentes : théorie du droit (LTD), histoire du droit et des idées politiques (CERHIIP), relations internationales (UMR « DICE »), droit économique (CDE), droit social (CDS). On relèvera que le champ disciplinaire dispose de 2 collections aux PUAM propres à accueillir les publications interdisciplinaires : collection « *Inter normes* », collection du LID2MS créée en 2011 (7 ouvrages à ce jour) / collection « *Droits, pouvoirs et sociétés* », collection de la FR 3076 lancée en 2013 (7 parutions à ce jour).

Cela se traduit tout d'abord par des **manifestations** (labellisées FR en 2015) du type : 1) Cycle de Tables rondes « *Inter+Sections* » 2015 (LID2MS, LTD, TELEMME, PIIM) autour du thème de l'interdisciplinarité fondée sur le dialogue entre juristes, sociologues, philosophes, économistes, mathématiciens... 2) « *Une nouvelle politique sociale du vieillissement* » (CDS, DICE, GREDIAUC, LTD...) 3) « *Le dopage, enjeux sanitaires, juridiques et sportifs* » (CDE, ADES) 4) « *Is Big data beautiful ?* » colloque MEDIAS014 (LID2MS, CERGAM, LSIS, CNRS, INSERM). Cela prend aussi la forme de **publications** : 1) « *Le stress au travail : regards pluridisciplinaires* » en 2014 (CDS, LEST, CERGAM, FR 3076) 2) « *Droit et architecture - reconsidérer les frontières disciplinaires* » 2014 (LID2MS) 3) « *Droit et économie, un essai d'histoire analytique* » (CDS, LID2MS, FR 3076).

Certaines recherches bénéficient même de la labellisation d'excellence A*MIDEX, dans l'AAP « *Interdisciplinarité* » avec par exemple le projet « *Synergie sur le Territoire des Calanques Marseillaises* » (SynTerCaIM) auquel participent des juristes.

Enfin, d'importantes Unités du secteur Droit sont membres de groupements de recherche interdisciplinaires tel le GDR « *Droit, science et technique* » dont la revue semestrielle du même nom est coordonnée à Aix.

Cette liste n'a aucune vocation à l'exhaustivité.

- **Bibliométrie, productions : descriptions des pratiques de publication du domaine, analyse quantitative et qualitative des résultats**

La pratique en sciences juridiques a ses spécificités. D'une part, en raison des liens étroits entre les sciences du droit et les éditeurs juridiques, le nombre de supports de publications est d'une très grande variété de forme et de diffusion - électronique notamment - dont certaines évoluent au regard des nouveaux modes de communication (ex. : vidéos sur *Dailymotion* en appui de la parution d'ouvrages comme celui intitulé « *Droit et architecture* »). D'autre part, la distinction entre les publications de recherche fondamentale et de recherche appliquée à destination d'un lectorat professionnel est rarement usitée tant l'une se nourrit de l'autre. Les canons de la discipline révèlent que certaines publications courtes peuvent parfois avoir un facteur d'impact plus important (en termes d'influence) que des publications plus substantielles destinées à un public averti et donc plus restreint. Il n'empêche que de façon traditionnelle, la communauté académique a tendance à valoriser d'abord les ouvrages et les articles porteurs d'empreintes doctrinales. Elle dessine de façon nuancée une hiérarchie ensuite avec les publications et commentaires doctrinaux de droit positif (exemples : Manuels, Chroniques, Notes et Observations de jurisprudence). Les publications dont l'objet porte sur le droit international s'avèrent valorisantes étant précisé cependant que toutes les disciplines du droit n'ont pas la même vocation à l'internationalité (exemples : droit de la construction, droit de la sécurité sociale, droit des voies d'exécution). Cela n'exclut pas la valeur ajoutée accordée aux travaux, toutes disciplines confondues, comparant les systèmes de droit étrangers (droit comparé) toujours appréciés.

L'usage de la langue française reste prédominant dans ce champ disciplinaire bien que de nouvelles pratiques se développent. Par exemple en droit comparé avec le *Aix Law Club* et ses publications associées (*Aix Law Club Letter*) ou en droit du sport avec d'une part *l'International Platform of Sports Law Journals* - www.sportslawjournals.com - et la revue panafricaine et multilingue « *African sports Law and Business Journal* » et d'autre part la « *Chronique française* » dans *l'European Sports Law and Policy Bulletin* depuis 2013. La France reste un pays de tradition romano-germanique dont **l'influence sur le monde francophone** est toujours d'actualité. C'est pourquoi le rayonnement international des publications dans ce secteur ne s'apprécie pas particulièrement à partir de communications formulées en langue anglaise, ce que révèlent d'ailleurs les études bibliométriques réalisées à partir du WOS.

A l'exception de publications locales, toutes les revues juridiques nationales et les maisons d'édition dans ce domaine du droit sont reconnues par l'AERES et principalement classées ACL. Il n'y a donc pas de hiérarchie officielle entre les publications de rang A et les autres (à l'exception des publications locales). Une des grilles d'analyse retenue combine la productivité et l'apport doctrinal des documents soumis aux instances d'évaluation (CNU par exemple). A ce titre, la productivité des enseignants-chercheurs du secteur Droit révèle l'intensité du travail quotidien de cette communauté. L'impact sociétal de ces travaux n'est pas mesurable de l'intérieur ; il dépend des publics cibles (organisations internationales, juridictions, professionnels du droit...) et de l'influence de ceux-ci dans la société.

Estimation globale des publications 2010-2014

Nature des publications	Nombre de publications
Ouvrages	UMR ADES – équipe droit de la santé : 73 UMR DICE : 88 CDE : 25 CDS : 9 CEFF : 9 CERHIIP : 1 CRA : 39 GREDIAUC : 13 LDPSC : 26 LID2MS : 12 LIEU : 4 LTD : 3 TOTAL : 302
Direction d'ouvrages	ADES – équipe droit de la santé : 13 UMR DICE : 58 CDE : 23 CDS : 5 CEFF : 8 CERHIIP : 6 CRA : 12 GREDIAUC : 2 LDPSC : 20 LID2MS : 30 LIEU : 3 LTD : 6 TOTAL : 186
Chapitres d'ouvrages	ADES – équipe droit de la santé : 60 UMR DICE : 266 CDE : 130 CDS : 19 CEFF : 50 CERHIIP : 2 CRA : 33 GREDIAUC : 13 LDPSC : 74 LID2MS : 40 LIEU : 25 LTD : 37 TOTAL : 749
Articles	ADES – équipe droit de la santé : 65 UMR DICE : 676 CDE : 300 CDS : 56 CEFF : 91 CERHIIP : 20 CRA : 256 GREDIAUC : 145 LDPSC : 164 LID2MS : 116 LIEU : 55 LTD : 27 TOTAL : 1971
Notes de jurisprudence	ADES – équipe droit de la santé : 23 UMR DICE : 389 CDE : 1400 CDS : 367 CEFF : 76 CERHIIP : néant CRA : 274 GREDIAUC : 612 LDPSC : 230 LID2MS : 14 LIEU : 7 LTD : 110 TOTAL : 3502

Il convient par ailleurs, pour une estimation plus précise des publications en droit et de leur rayonnement de ne pas omettre la consultation de Bases de données. Citons parmi celles le plus usitées : en France Doctrinal Plus, Lexisnexis, Dalloz, Lextenso, Cairn, Lamy ; à l'international Westlaw, Heinonline, Lexisnexis.com. Tous les juristes d'AMU contribuent à leur alimentation quotidienne.

- **Valorisation et politique éditoriale**

Les sciences juridiques, à l'instar des autres SHS, dispose de vecteurs de valorisation distincts des sciences dures. Cela n'exclut pas des collaborations en lien avec les relations industrielles et la gestion des brevets. Ainsi, le CDE notamment est un partenaire majeur de la Chaire « *Innovation et brevet* » dont les thèmes traités (souvent de nature pluridisciplinaire) intéressent plusieurs secteurs dans AMU. Reste que dans ce champ, la valorisation est davantage entendue au titre de l'information scientifique, la vulgarisation, la production de connaissances à impact sociétal et la production et diffusion de données. Cela est étroitement lié aux politiques éditoriales du secteur Droit qui sont particulièrement riches. L'exercice de synthèse est ici difficile et périlleux.

Une part de l'action scientifique réside dans la contribution à la vie d'Observatoires auxquels participent les enseignants-chercheurs du champ, toutes disciplines confondues (études, expertises, analyse de jurisprudence...). Au plan local, le lien avec le monde judiciaire et ses acteurs est fort et l'on peut citer tout particulièrement l'Observatoire de jurisprudence en coordination avec l'Atelier régional de jurisprudence du Sud-est et le *Bulletin d'Aix* (revue de jurisprudence des arrêts de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, de 150 à 200 arrêts traités par an en moyenne). Notre Cour d'Appel régionale est, après Paris, l'une des plus actives en France et celle dont le ressort est le plus grand ; le nombre d'arrêts traités par les équipes rédactionnelles est remarquable. Cette activité prolonge l'alimentation d'une Banque de données nationale (*Jurisdata*) qui accueille chaque année des centaines d'analyses d'arrêts (production de données). Les décisions les plus importantes sont également commentées, deux fois par an, dans une revue nationale à très large diffusion (*Semaine juridique*, édition générale).

Par ailleurs, les Unités de recherche ont développé une politique éditoriale très active avec d'une part la création de nombreuses collections dédiées aux PUAM (une vingtaine) ou chez de grands éditeurs français et européens et d'autre part, la participation ou l'animation de revues ou d'ouvrages de référence, à l'international notamment. L'une des revues phare de l'École aixoise du droit est sans doute la Revue de recherche juridique – Droit prospectif (*RRJ*) qui a vocation à traiter de façon généraliste, transverse et approfondie l'ensemble des disciplines juridiques, et dont la renommée est nationale. Certaines collections sont particulièrement originales telles : « *Horizons juridiques africains* » (collection consacrée au droit africain et à l'OHADA), « *Droit maritime, aérien et des transports* » (seule collection spécialisée en droit des transports en France), « *Droit et religions* », « *Espace et développement durable* »... D'autres permettent un rayonnement pérenne et international tel « *L'Observateur des Nations-Unies* » (Revue de l'Association française pour les Nations Unies, PUAM), ou prennent la forme d'Annuaire récurrents (Annuaire « *Droit et religions* », Annuaire européen de droit administratif, Annuaire international de justice constitutionnelle...) ou de collections partagées chez des éditeurs nationaux ou internationaux (Bruylant « *A la croisée des droits* », PUF et la « *Revue française de Droit constitutionnel* »...).

- **Relations internationales, Europe, Méditerranée**

La coopération scientifique internationale est une réalité pour les Unités du champ « DPS » ; elle prend des formes variées plus ou moins structurées (partenariats universitaires, scientifiques, Réseaux, colloques, thèses en cotutelle, relations interpersonnelles ...) et couvre un large spectre géographique avec des focus sur des zones d'échanges pour certaines traditionnelles (Europe, Amérique du Nord et Méditerranée) ou en devenir (Afrique, Asie du sud est, Chine...).

Méditerranée

Éléments structurants - Le champ « DPS » grâce à l'UMR *DICE* positionne au cœur de son action l'axe méditerranéen. Cette UR est en effet un partenaire actif de 2 LABEX (*LABEXMED* et *OTMed*) ayant conduit à la création d'une Plateforme « *Créativité et territoire en Méditerranée* » et au recrutement de jeunes chercheurs (contrats doctoraux et post-doc). La question des identités nationales et des nouvelles constitutions après « *le Printemps arabe* » est un axe fort de l'action entreprise par les équipes juridiques partenaires. Naturellement d'autres laboratoires affichent des ambitions voisines en dehors des labellisations A*MIDEX. D'abord, a été créée l'Association *Uniterranée* qui est une association d'universitaires et de juristes méditerranéens pour le droit et dont le siège est à Aix (<http://.uniterranée.org/presentation-uniterranée.html>). Ensuite, depuis 2013 a été lancé un *Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires* auquel participe activement le LIEU qui accueille une équipe de juristes. Conçu comme un Pôle de recherche et d'enseignement structurant pour la Métropole, ce réseau fédère plusieurs acteurs impliqués dans les études sur les évolutions urbaines, architecturales et sociologiques (pluridisciplinarité). Enfin, le champ « DPS » est fer de lance d'une *Ecole doctorale des juristes méditerranéens ou EDJM* (direction scientifique, Rostane Mehdi) regroupant 12 Universités du pourtour méditerranéen et qui réunit chaque année, dans une des Universités membres, de jeunes chercheurs et des conférenciers autour de sujets d'actualité (<http://faceddroit.wix.com/edjm> et <http://faceddroit.wix.com/edjm#!aix-marseille-2013/c16zn>). En 2013, Aix-Marseille Université a accueilli la 5^{ème} édition des Assises de l'EDJM autour du thème « *La Méditerranée, espace démocratique ?* » en partenariat avec l'Ecole doctorale de droit du Moyen-Orient (EDDMO) et avec le soutien de nombreux partenaires dont l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Par ces actions, tous les pays méditerranéens sont parties liées grâce à ces éléments structurants auxquels s'ajoute bien évidemment les retours sur investissements des relations interpersonnelles qui restent riches. D'autres collaborations du pourtour méditerranéen relevant du champ « DPS » méritent signalement : conventions, échanges scientifiques récurrents avec l'Université libanaise ; collaborations avec l'Italie grâce à un doctorat franco-italien avec l'Université de Catane ; partenariat avec l'Université de Salerne sur la thématique de l'eau ; partenariat avec l'Université de Gêne (Institute for Legal Philosophy)...

Réalisations scientifiques marquantes – Dans la grande diversité des faits marquants et sans exhaustivité, notons d'abord, l'APEX régional 2013-2015 « *LIBERMED* » (LID2MS) qui entend promouvoir l'instrument juridique comme outil d'analyse des sociétés de l'espace méditerranéen spécialement dans la perspective du processus de sécurisation des droits et libertés en Méditerranée.

Ensuite citons à l'initiative du CDE, 4 colloques 2009 – 2014 (Turquie, Italie, France) touchant au droit maritime et publiés dans les *Annales de l'Institut méditerranéen des transports maritimes* (IMTM).

En outre, la Chaire « *Normes et mobilité sociale internationale* » (AAC « *Etoiles montantes* » 2013 A*MIDEX) au CDS a vocation à traiter de la protection sociale des migrants dans le pourtour méditerranéen. Cette action est en synergie avec certains axes de recherche touchant aux migrations internationales, y compris dans cette aire géographique. Enfin, la publication en 2014 dans la collection « DPS » de l'ouvrage « *La Méditerranée, espace démocratique ?* » tiré des 5^{èmes} Assises de l'EDJM. Cet ouvrage est en cours de diffusion dans le périmètre de ce Réseau euro-méditerranéen. Cette réalisation est illustrative d'une réussite collective au titre de ce partenariat unique à ce jour.

Relations internationales – Europe

Éléments structurants – Structurellement, l'UMR *DICE*, sans en avoir le monopole, est la porte d'entrée sur la dimension internationale et européenne du champ « DPS ». Les partenariats sont nombreux avec les Universités européennes d'une part et de tous les continents d'autre part. Ainsi l'UMR *DICE* fait partie du *Réseau NOHA* regroupant 9 universités européennes (équipe DUGHESCRI) et accueille – ou a accueilli – 7 Chaires Jean Monnet et a engagé la création d'un **Centre d'excellence Jean Monnet**. Cela ajoute à la participation déjà active à 2 GDR à dimension internationale : « *Espace de liberté et de sécurité* » / « *Droit comparé* ». Certains partenaires européens se révèlent particulièrement fidèles (Bruxelles, Genève, Gênes, Oslo, Madrid, Barcelone...) notamment dans le domaine du droit européen (Union européenne et Conseil de l'Europe) ainsi que de la théorie et de la philosophie du droit (Centre Perelman de l'ULB, Belgique). Le droit européen doit ici être entendu à la fois comme le droit issu d'une culture commune aux pays européens mais aussi sur le plan institutionnel et substantiel comme le droit produit par l'Union européenne d'une part et le Conseil de l'Europe d'autre part. Ici sont abordés tant les institutions que les normes substantielles (droits fondamentaux). La démarche se poursuit autour du traitement des questions de justices transitionnelles, en particulier dans les anciens pays du bloc postsoviétique. Cet objet d'étude reste central notamment pour l'équipe de droit constitutionnel (GERJC-ILF) de l'UMR *DICE*. Cette équipe est d'ailleurs à l'origine de *l'Association francophone de justice transitionnelle* qui a vocation à encourager des recherches touchant aux défis démocratiques des Etats en reconstruction.

Naturellement, cette perspective déborde le cadre, même élargi, du droit européen pour embrasser l'ensemble des continents notamment au regard de l'universalité des droits de l'homme et du fonctionnement et des apports des organisations internationales et des ONG. Certaines zones géographiques ressortent de l'action scientifique des Unités du champ, notamment s'agissant du continent africain ou du continent américain (nord et sud). On insistera simplement ici sur la région « Asie ». C'est ainsi que le CRA est le seul laboratoire à collaborer avec le KLRI (l'ENA sud-coréen), que le CEFF est institutionnellement impliqué dans des actions formation-recherche avec la Chine (colloques, mobilité doctorale) en collaboration souvent avec d'autres UR du champ « DPS ». Ou encore l'équipe des transports (CDMT) du CDE développe un partenariat avec la Shanghai East University of Political Science and Law pour créer un réseau sino-européen de droit maritime. Enfin, la FR 3076 a soutenu la publication du colloque portant sur « *L'adaptation des systèmes juridiques thaïlandais et français à la mondialisation* » (PUAM, 2013)

• **Principaux Contrats**

ANR, GIP...	A*MIDEX
<p>CRA (EA 893)</p> <p>Contrat R&D sur le <i>management de l'achat public et droit de la commande publique</i> / CPA, Ville de Marseille</p>	
<p>LDPSC (EA 4690)</p> <p><u>Equipe de recherche en matière pénale</u></p> <p>GIP Mission Droit et justice : projet (remise rapport en 2013, publication aux PUAM en 2014) « <i>La lutte contre le terrorisme dans le droit et la jurisprudence de l'Union européenne</i> »</p>	
<p>CDE (EA 4224) – Equipe CDMT</p> <p>ANR «<i>Surveillance et contrôle des activités des navires en mer</i> » ou Scanmaris (2008-2010) : coordonné par la DCNS, la réalisation de ce système informatique d'aide à la sauvegarde des frontières maritimes a mobilisé 4 équipes de recherches (Ecole des Mines de Paris, IRIT, ONERA et le CDMT (équipe Transports du CDE) et 2 partenaires industriels (SOFRESUD et Ecomer)</p> <p>ANR « <i>Système d'alerte et Réponse graduée Offshore</i> » ou SARGOS (2010-2013) Répondre au besoin émergent de sécurisation des infrastructures Offshore face aux intrusions malveillantes venues de la mer. Trois équipes de recherches (Tésa, Ecole des Mines de Paris et CDMT) et 3 partenaires industriels (DCNS, Rockwell Collins et CSSI)</p>	<p>Participation à l'AAP Interdisciplinarité 2014 « <i>Synergie sur le territoire des calanques marseillaises</i> » (SynterCalm) Coordination de la recherche en droit</p> <p>Académie d'excellence – Collège doctoral (2014) « <i>Lancement de l'alerte en droit français et américain</i> »</p>
<p>CDS (EA 901)</p>	<p>AAC « <i>Etoiles montantes</i> » (2013) Chaire « <i>Mobilités et protection sociale : normativité et inclusion sociale</i> »</p>
<p>DICE (UMR 7318)</p> <p>1-Equipe GERJC – ILF :</p> <p>ANR INSHS France-Roumanie, projet « <i>Du paquet fiscal à la constitution : élaboration d'un statut normatif de la règle d'équilibre budgétaire</i> » (2014-2015) Mission Droit et Justice, projet « <i>Question prioritaire de constitutionnalité</i> » (2012-2014)</p> <p>2-Equipe CERIC :</p> <p>ANR :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ projet « <i>Circulations de normes et réseaux d'acteurs dans la gouvernance internationale de l'environnement</i> »(CIRCULEX) <p>Mission Droit et Justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ projet « <i>Etude comparative des influences du principe de précaution sur la responsabilité</i> » (2013-2015) √ projet « <i>Le contrat et la protection de l'environnement</i> » <p>Union européenne, ERC : Projet (2012-2016) « <i>International grievance mechanisms and international law & governance</i> » (IGMs)</p> <p>Commission européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ Projet (2013-2015) "Normative Interaction and Law-making : regulating migration in the Maghreb", Bourse Marie Curie, IEF Grant √ Chaire Jean Monnet HYGIE action « <i>Droit européen et santé</i> », 2012-2015 √ Chaire Jean Monnet DEMOS, action « <i>Démocratie européenne et mobilité</i> 	<p>UMR, Membre de 2 LABEX « <i>Labexmed</i> » et « <i>OT-Med</i> »</p> <p>L'équipe GERJC-ILF a conduit l'ATRI 5 dans le Labexmed dans le cadre du projet « <i>Identités nationales et nouvelles constitutions : quels défis après « le printemps arabe » ?</i> » (fin en 2015)</p> <p>L'Equipe CERIC a participé dans le cadre du Labexmed à la Plateforme de créativité dédiée aux expériences et aux réflexions créatives en France et en Méditerranée</p> <p>A*MIDEX, AAP « <i>HIT</i> » : « <i>APPRISE</i> » Co-responsabilité : WP8</p>

<p><i>socioculturelle</i> », 2012-2015</p> <p>CNRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ PICS Japon : projet (2014-2016) « <i>Le principe de précaution : regard comparatiste sur les récentes évolutions juridiques</i> » √ PICS Chili : projet (2012-2014) « <i>Les négociations internationales sur le climat, enjeux et perspectives</i> » √ INSHS : convention CIFRE de collaboration de recherche, thèse sur les « <i>Enjeux et perspectives juridiques des politiques climatiques territoriales</i> » √ Soutien à la mobilité internationale 2014 : « <i>Protection internationale de l'environnement : quelles reconfigurations normatives ?</i> » √ PEPS 2014 : Projet « <i>Risque et communication : innovation, expertise, controverse</i> » (RISCOM) <p>Campus France</p> <ul style="list-style-type: none"> √ PHC Galilée 2014 : Projet « <i>Réflexions sur les relations entre la norme juridique et les normes techniques à partir de l'exemple des nanotechnologies</i> » √ PHC Chine 2014 : Projet « <i>Le droit du changement climatique : approche comparée Union européenne / Chine</i> » (Climatex) <p>Ministère de l'Environnement : APR Paysage et développement durable, Projet (2011-2014) « <i>Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative</i> »</p>	
<p style="text-align: center;">LIEU (EA 889)</p> <p>ANR (2011-2016 avec prolongation) projet CIRTA « <i>Climat- Agriculture – Sibérie</i> », « <i>Changements environnementaux planétaires</i> »</p> <p>ANR (oct.2014-2019) « <i>Risques émergents de la mobilité durable</i> » dans le cadre du défi 3.6 « <i>Mobilité et systèmes urbains durables</i> » en partenariat avec l'IFFSTAR, Université de Caen Basse Normandie, CNRS DR Alsace</p> <p>ANR (2014-2018) « <i>Modélisation appliquée et droit de l'urbanisme, climat urbain et énergie</i> » (MApUCE). En partenariat avec la FNAU, Ecole centrale de Nantes, CNRS, Université de Toulouse 2 et ENS Architecture de Toulouse</p> <p>Agence Nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : projet (2014-2018) « <i>Programmation et réglementation pour des objectifs interterritoriaux énergétiques et environnementaux : le facteur 4</i> » (PROBITEE : le facteur 4)</p> <p>Caisse des Dépôts et Consignations de Paris : projet (en cours) « <i>Bilan de la politique de la ville depuis la mise en vigueur du PNRU</i> »</p> <p>Fondation de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ Projet (2012-2015) « <i>Alternatives Littoral vulnérable – élévation du niveau marin</i> » (AlternaLiVE) en partenariat avec Unités AMU, le Conservatoire du littoral PACA, Univ. de Versailles et de Montpellier √ Projet (2014-2016) « <i>Valorisation touristique des territoires littoraux : quelles représentations territoriales pour quelle gouvernance environnementale ?</i> » (ValoLitto) en partenariat avec le CEREGE (AMU), l'Universités de la Rochelle et de Clermont-Ferrand <p>Ville d'Aix –en-Provence (2014-2017), projet Baalbeck, « <i>Aix, Balbeeck et le Réseau des villes historiques et archéologiques : l'opérationnel au service d'une réflexion partagée</i> »</p>	<p style="text-align: center;">Participe au Labexmed ATRI sur l'énergie</p> <p style="text-align: center;">Participe au projet « SynterCalm » (AAP Interdisciplinarité 2014)</p>

- **Notre positionnement par rapport au national et international (originalité, attractivité)**

La science juridique sur le site d'Aix-Marseille a l'avantage de présenter une unité pédagogique et scientifique permettant de la positionner comme une *Ecole du droit*, particulièrement visible tant sur le plan national qu'international. Un indicateur de cette excellence résulte de son attractivité au regard de jeunes chercheurs embrassant le niveau D. En effet, l'ED « *Sciences juridiques et politiques* » (ED 67) comprend toutes les Unités du secteur, fait soutenir en moyenne 70 thèses /an. Il s'en déduit un nombre significatif de recrutements sur la France contribuant à ce rayonnement scientifique.

Du reste, les laboratoires ont su développer des politiques d'accueil de jeunes talents soit à partir de recrutements (MCF) soit sur la base de post-doc ou de Chaires thématiques (Chaire « *Innovation et Brevet* », Chaire « *Global Law* », 7 Chaires Jean Monnet) ou encore en répondant à des Appels d'Offres A*MIDEX (*Etoiles montantes, Académie d'excellence collège doctoral et Académie d'excellence*). On relèvera que 2 Masters ont été labellisés à ce titre Académie d'Aix : « *International and European Environmental Law* » et « *HUMAN'AIX* » (« *Créer le futur de l'enseignement de l'action humanitaire* »). Ce levier contribue à intensifier les moyens alloués à la promotion de l'excellence de la recherche en droit dans ces domaines, laissant présager à moyen terme l'émergence de jeunes talents susceptibles de nucléer de nouvelles équipes à la pointe de l'innovation. Cette labellisation illustre une politique de **continuum entre la formation et la recherche** au soutien de filières d'excellence au titre de laquelle on peut également citer l'*Académie de droit d'Aix-Marseille* (ADAM) qui délivre un diplôme de Hautes études juridiques et politiques orienté sur l'épistémologie et le pluralisme des systèmes (méthodologie fondamentale du droit dans une perspective multidisciplinaire).

Cela étant posé, on retiendra de façon très synthétique quelques **axes de recherche exploratoires ou innovants** qui contribuent à la lisibilité et à l'attractivité nationale et internationale des Unités de recherche du champ. Ces thématiques sont au cœur des enjeux sociétaux du 21^{ème} siècle :

- *Droit humanitaire et sécurité humaine*
- *Migrations, inclusions sociales et avenir des systèmes et des politiques de protection sociale*
- *Droits fondamentaux à l'épreuve des ruptures historiques et politiques et des transitions démocratiques*
- *Sociétés et normativité dans la perspective de la protection environnementale et du développement durable*
- *Matières innovantes du droit économique : droit des énergies, des transports, du sport*
- *Normativité et impacts des changements technologiques et numériques*
- *Activités fiscales, financières et douanières*
- *Inclusion sociétale de l'entreprise dans le contexte économique, social, environnemental*
- *Concepts et régulations normatifs dans la perspective de la science du droit*
- *Justices et ordres normatifs (internationaux, régionaux, européens et nationaux)*
- *Statuts personnels, familiaux, patrimoniaux et liens sociaux à l'épreuve des enjeux du 21^{ème} siècle (droit de la santé et politiques sociales...)*

2- Prospective

Le champ disciplinaire « DPS » présente grâce à son articulation entre l'UFR Droit (FDSP) et la FR « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » (FR AMU-CNRS 3076) une unité d'action. L'existence de la FR, qui monte en puissance depuis sa création en 2008, favorise l'action coordonnée au profit des réalisations inter-laboratoires et inter- disciplinaires. Elle est à ce titre une interface pertinente, mobilisable à ce jour par les PR2I qui souhaiteraient en faire un interlocuteur privilégié.

Dans cette éventualité, il nous semble raisonnable de penser que le champ « DPS » est réceptif à l'objectif d'interdisciplinarité promu par AMU. Cela étant posé, il est communément admis que l'interdisciplinarité pour l'interdisciplinarité n'est pas une fin en soi. Voilà pourquoi, la spécificité disciplinaire du secteur « *droit et sciences politiques* » mérite d'être préservée. Chaque laboratoire a su développer sa propre discipline au profit d'une renommée profitable à tous. C'est la raison pour laquelle à ce jour, aucune restructuration du champ n'apparaît comme politiquement nécessaire. Quant aux Unités, un travail de fusion et de rapprochement a déjà été effectué préalablement à la fusion des 3 universités. Ainsi : le LDPSC EA 4690 (fusion du CRMP et du Centre de droit privé), l'ADES UMR 7268 (accueil du Centre de droit de la santé au sein de l'UMR), le CDE EA 4224 (inclusion du Centre de droit maritime alors jeune équipe), le LIEU EA 889 (regroupement du CIRTA avec le CEJU). De là, les futures restructurations internes au champ « DPS » ne peuvent être envisagées qu'à partir des politiques décidées par les UR concernées à l'aune des futures recommandations éventuelles du HCERES. Parmi les projets structurants néanmoins, on peut relever la création d'un **LIA** sur la thématique du *droit international de l'environnement* qui associera l'UMR DICE (tutelles AMU et CNRS) à des laboratoires de deux Universités partenaires : l'Université de Santiago du Chili (Chili) et celle de Brasilia (Brésil).

Sur le fond, la consultation de l'ensemble des laboratoires conduit à la prospective suivante : le développement des 5 piliers du champ « DPS » doit se poursuivre, s'intensifier, les juristes et les politistes étant les témoins privilégiés de profonds changements, à l'échelle mondiale, marqués par la croissance des flux – migratoires, financiers, informationnels – la montée en puissance d'acteurs – société civile ou juges – l'empreinte de nouvelles menaces à l'encontre de la sécurité humaine et de la paix mondiales (terrorisme international, faim dans le monde, pauvreté, corruption ; pollution...). Les défis du 21^{ème} siècle rendent incontournables la mobilisation de la communauté des juristes sur le thème de la globalisation et de la mondialisation. A certains égards, les crises (économiques, politiques, migratoires, environnementales...) continuent d'interroger la solidité des ordres juridiques et du droit international. La globalisation fait apparaître des normativités de type techniques très structurantes et concurrentes des normativités étatiques.

La consultation a aussi permis de constater que l'ensemble des laboratoires revendiquait la pertinence d'une méthodologie propre à la discipline juridique. L'idée dominante reste l'étude scientifique des normativités dans tous leurs aspects, y compris des normes techniques globales. Les conflits entre normes et les désaccords sur le droit peuvent être traités du point de vue de ce que les juristes savent de l'argumentation et des méthodes du raisonnement, en faisant appel aux apports des mouvements critiques, à la tradition du scepticisme à l'égard d'une conception trop formaliste du fonctionnement des règles. De nouveaux concepts sont expérimentés (droit global, droit transnational, pluralisme normatif). Sans rompre le lien avec la science du droit et l'histoire de la doctrine juridique, la philosophie du droit nous invite à mesurer ce que la forte tradition d'analyse du concept de droit comporte pour la compréhension des nouvelles normativités qui se développent dans la mondialisation.

On peut aussi attendre sur tous ces points un retour sur investissement du dialogue entre les disciplines.

De façon synthétique, les 5 axes du champ « DPS » pourront s'ouvrir sur l'avenir de la manière suivante.

1. Les mutations de la justice (judiciaire, administrative, constitutionnelle, européenne et internationale) y compris s'agissant de la justice informelle
2. L'effectivité des droits fondamentaux à l'épreuve des migrations et des mutations sociétales ou technologiques
3. Les réactions du droit et les innovations en termes de régulations économiques et sociales face aux crises du 21^{ème} siècle (crises financières, conflits et reconstruction de l'Etat de droit, traitement social des déplacés et réfugiés y compris pour des raisons environnementales, ruptures démographiques et protections sociales...)
4. Ordres juridiques, identités et intégration : théories de l'Etat, réforme de l'Etat et accès aux droits dans une perspective comparative (Europe, Méditerranée, Amérique Asie) impliquant l'évaluation des politiques publiques
5. Energie, environnement et développement durable : incidences juridiques des énergies alternatives et du choix du maintien du nucléaire au regard des relations locales, européennes et internationales (interactions environnementales et sociétales); changement climatique (préparation de la Conférence de Paris de 2015)

Annexe 1

Sélection de publications marquantes 2010-2014

1-Justices

Justice et pensée politique, Actes du colloque AFHIIP d'Aix, PUAM

Justice et culture, Actes du Colloque du LID2MS, O. Benoist, PUAM

La constitution et son juge, (80 textes rédigés entre 1964 et 1996 par L. Favoreu†) *Economica*, août 2014

La justice face aux réparations des préjudices de l'histoire. Approche nationale et comparée, X. Philippe (dir.), *LGDJ*, coll. *Transition & Justice*, vol. 1, 2013, 196 p.

La composition de la Cour nationale du droit d'asile et la formation des décisions, P. Gautier, in *LECUCQ Olivier (dir.), La composition des juridictions. Perspectives de droit comparé*, Bruxelles : Bruylant, coll. *A la croisée des droits*, 2014, pp.161-192.

La question de constitutionnalité vue du droit comparé, L. Gay, (dir.), Bruylant, Bruxelles, coll. *A la croisée des droits*, 2014, 734 p.

Les contentieux familiaux. Droit interne, international et européen, dir. Isabelle Barrière Brousse et Méлина Douchy-Oudot, *Lextenso coll. Les intégrales*, 2013

Les contentieux immobiliers, dir. J.-L. Bergel, *Lextenso*, 2010

Procédures fiscales, T. Lambert, *Montchrestien*, 2013

2-Droits fondamentaux

Droits de l'homme et colonies, Actes des colloques de Grenoble et Aix (CERHIIP), PUAM

La protection pénale de la dignité du travailleur au sein du code pénal sous influence et pression européennes, D. Viriot-Barrial, *Revue pénitentiaire et de droit pénal* n° 1, 2014

Does migration Challenge the European Way of Crisis Management? Some thoughts in the light of the 'Arab Spring', M.-J. Domestici-Met, in Patrick Gibbons Hans-Joachim Heintze (eds) "The Humanitarian Challenge -20 Years" *European network of Humanitarian Action (NOHA)* Springer Berlin

Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté, dir. E. Putman et M. Giacomelli, éditions Mare et Martin

Mettre en œuvre la responsabilité de protéger...avec humanité, M.-J. Domestici-Met, in Chaumette A-L, Thouvenin J-M (éd), *La responsabilité de protéger dix ans après*, Actes du Colloque organisé le 14 novembre 2011(CEDIN), Paris, *LGDJ*, 2012

3-Droit, crises et régulations économiques et sociales

3.1

Le droit entre l'autonomie et l'ouverture, L. Tranchant, J.-Y. Chérot, S. Cimamonti, J. Trémeau (dir.), Mélanges en l'honneur de Jean-Louis Bergel, Bruylant 2013

Les concepts en droit : usages et identités, sous la resp. de Frédéric Rouvière, RRJ 5/2012

Droit et innovation, dir. L. Merland et J. Mestre, PUAM, 2013

Aux confins du Droit, N. Rouland et J. Benoist, 2012, 262 pp.

Droit et architecture. Reconsidérer les frontières disciplinaires, leurs interactions et leurs mutations, P. Sognoirile, PUAM, 2014, 324 pp.

Les principales clauses des contrats d'affaires, ouvrage paru sous la direction de J.-C. Roda et de J. Mestre, aux éditions Lextenso, 2011 (Prix du cercle Montesquieu 2012 qui récompense les meilleurs ouvrages de droit des affaires)

Le droit patrimonial-Miroir des mutations familiales, dir. E. Putman, J.-P. Agresti, C. Siffrein-Blanc, coll. Inter Normes, PUAM, 2012

Les fonds d'investissement, dir. Thierry Granier, éditions Lamy, coll. Axer Droit, 2013

Traité de Droit Maritime, P. Bonassies, C. Scapel, LGDJ, Traités, 2^e éd., 2010, 946 pages (3^e éd. sous presse)

Manuel de Droit du sport, LGDJ, 3^{ème} édition, 2012

Les 100 mots du droit anglais, Alexis Albarian, Wolters Kluwer, Lamy Axe Droit, 2013

3.2

Les dérèglements économiques internationaux : crise du droit ou droit des crises ? H. Ghérari (dir.), Pedone, 2014

Religions et transitions. Quels défis après les révolutions arabes ?, X. Philippe et N. Danelciuc-Colodrovshi, LGDJ, coll. Transition & Justice, vol. 4

Théorie de la révolte fiscale : enjeux et interprétations, S. Schweitzer et L. Floury, PUAM, mars 2014

Transitions constitutionnelles et Constitutions transitionnelles. Quelles solutions pour une meilleure gestion des fins de conflit ?, X. Philippe, et N. Danelciuc-Colodrovshi (dir), coll. Transition & Justice, Publication de la Fondation Varenne, LGDJ, 2014, 234 p.

Comprendre et lutter contre la corruption, Actes du 1^{er} colloque d'Aix-Marseille, Dir. P. Bonfils, L. Mucchielli et A. Roux, PUAM coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2014

Le financement des politiques publiques, G. Orsoni et M. Leroy, Bruylant, 2014

Le stress au travail – Regards pluridisciplinaires, Direction et Préface Alexis Bugada et Virginie Renaux-Personnic, PUAM, Coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2014

4-Ordres juridiques, identités et intégration

Les 70 ans des Nations Unies : quel rôle dans le monde actuel ?, Journée d'étude en l'honneur du professeur Yves Daudet, Pedone, oct. 2014

1992-2012 : 20 ans de marché intérieur. Le marché intérieur entre réalité et utopie, (dir.) Valérie Michel, Bruylant, Bruxelles, 2014

Histoire du droit de la nationalité française des origines à la veille de la réforme de 1889, G. Légier, PUAM, 2014

Identités et politique – De la différenciation culturelle au conflit, G. Dorronsoro, O. Grosjean (dir.), Editions Sciences Po Les Presses

Principe d'attribution et compétences externes implicites, V. Michel, in L'ordre juridique de l'Union européenne sous l'angle de son action extérieure, Bruylant, dec. 2014

La science du droit dans la globalisation, Rencontres internationales d'Aix de théorie du droit, octobre 2010, Bruyant, 2012 (en partenariat avec le Centre Perelman de Philosophie du droit)

Essai sur le pluralisme juridique, L. Chassot, 2014, 166 pp.

Vers une laïcité d'intelligence ?, P. Gaudin, LGDJ/PUAM Coll. Inter Normes, 2014, 341 pp.

L'adaptation des systèmes juridiques thaïlandais et français à la mondialisation, (dir.) Gilbert Orsoni et Alexis Bugada, PUAM, coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2013

Les métamorphoses du droit de la santé, A. Leca, Litec, 2011

Santé, religion et laïcité, A. Leca, Actes du 9^{ème} colloque « Droit, Histoire, Médecine et Pharmacie », Les Cahiers de droit de la santé du sud-est (CDSS) n° 13, LEH, Bordeaux, 2011

Global law and administrative law, (co dir.) F. Lichère et Russell Weaver, PUAM, 2012

5-Energie, environnement et développement durable

Energie, Environnement et développement durable, A. Bugada (dir.), Coll. Environnement et Développement durable et Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques, PUAM, 2013

Révolution juridique, révolution scientifique : vers une fondamentalisation du droit de l'environnement ? Coll. Droit [s] de l'environnement, PUAM 2014.

Travail et environnement – Regards sur une dynamique préventive et normative à la lumière de l'interdépendance des risques professionnels et environnementaux, C. Vanuls, PUAM, 2014

Protection de l'environnement et développement durable de Rio à Rio+20, M. Fitzmaurice et S. Maljean-Dubois, Queen Marie Studies in International Law (QMSIL), Brill editions, nov. 2014

The transformation of international environmental law, (dir.) Y. Kerbrat et S. Maljean-Dubois, Hart Pub. & Pedone, 2011, 304 p.

Rivages méditerranéens : faire reculer la ville, se protéger de la mer, Numéro spécial de la Revue Méditerranée (Journal of Mediterranean geography) n°115, M.-L. Lambert (co-dir), 2010

Droit nucléaire : démocratie et nucléaire, (dir.) J.-M. Pontier et E. Roux, PUAM, 2013

Droit nucléaire : les déchets nucléaires, (dir.) J.-M. Pontier et E. Roux, PUAM, 2014

Après Fukushima, regards juridiques franco-japonais, M. Hautereau-Boutonnet (dir.), PUAM 2014

Annexe 2
Répartition des Unités en Droit / PR2I

P : principal – **S** : secondaire

Ecole doctorale	Champ disciplinaire	Objet mutualisant	Référent	Unités	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX
					<i>Société, Cultures et échanges</i>	<i>Santé et Sciences de la Vie</i>	<i>Sciences et Technologies</i>	<i>Environnement Planètes et Univers</i>	<i>Énergie</i>
					PR2I <i>Humanités</i>	PR2I <i>Santé</i>	PR2I <i>Sciences</i>	PR2I <i>Environnement</i>	PR2I <i>Énergies</i>
Sciences juridiques et politiques (ED 67)	Droits, pouvoirs et sociétés	Fédération DPS FR 3076	Alexis Bugada						
				CERHIIP	P				
				LID2MS	P		S		
				LTD	P			S	
				CDE	P			S	S
				CDS	P	S			
				CRA	P				
				CEFF	P				
				DICE	S	S		P	
				LDPSC	P		S		
				GREDIAU C	P				
				LIEU	S			P	

Report COS 2015
“Law, justice and society”

The disciplinary field of studies entitled “*Law, Justice and Society*” (LJS) is part of Aix-Marseille University’s “Law and political science” sector. By its very nature, its name refers to the fact that it is open to other disciplines which can participate along with the main major which is Law (including all of its specialties). The strengths of this disciplinary field of studies are mainly incorporated within PR2I « *Humanités* » (“*Humanities*”). However, most of the research units are intended to work in conjunction with other units within their specific themes (see Annex 2). LJS’s scientific endeavour remains closely related to, and is coordinated with, the Faculty of Law and Political Sciences (FLPS) diploma-based studies.

Usually, in the context of legal studies corresponding to Master’s degree majors in connection with the legal profession, and including the doctorate level. This structure, *ie* a “mirror-like” organization is a real factor that helps the enrichment of both research and training activities.

1- Situational analysis

- **Scientific presentation of the LJS field’s research topic:**

LJS's research topic consists of 5 major fundamental and unifying research areas which have been formulated in conjunction with the other research units that are part of the FR 3076 (which is under the double supervision of Aix-Marseille University & the CNRS): 1. *Laws & Justice*; 2. *Fundamental rights*; 3. *Law, crisis & economic and social regulations*; 4. *Legal systems, identities & integration*; 5. *Energy, environment & sustainable development*. This administrative and organizational structure contributes to the convergence of scientific initiatives for all 11 Research units (including 2 UMR) which support research in legal and political science on the campus of Aix-Marseille.

- **Organizational description : research laboratories, infrastructures and structure**

Legal sciences within AMU are structured in 11 separate certified research units, which are part of the FR “*Law, Justice & Society*” (9 Hosting teams or HT) and 2 UMR, of which one – ADES (UMR 7268) – also belongs to the “Health sector” (this specific UMR has a team that specializes in Medical Law). Another HT must be added to the list – in terms of scientific potential – that is LIEU EA 889 and its team of experts in urban planning law. Thus, FR 3076 plays a significant role in promoting legal research around unifying topics.

Each research unit is also responsible for one or more of its own research projects which define their identity and also contribute to enrich the 5 identified research areas listed above. Hence: International, European, constitutional, and comparative law (DICE, UMR 7318); Legal theory (LTD, EA 892) ; Administrative law (CRA, EA 893) ; Legal history and History of political ideas (CERHIIP, EA 2186) ; Private law and Criminal sciences (LDPSC, EA 4690) ; Property and construction law (GREDIAUC, EA 3786) ; Economic and Business law (CDE, EA 4224) ; Tax and financial law (CEFF, EA 891) ; Labour and social security law (CDS, EA 901). Other Laboratories majoring in “*Law and political science*” have an interest in fostering an interdisciplinary approach; eg the LID2MS (EA 4328) whose activities go beyond the themes related to media, communication, religious issues and social changes. In the same vein, it is worthwhile to mention the interdisciplinary research in urban planning law undertaken by the LIEU (mainly attached to PR2I « *Environment* ») and those that pertain, in the field of medical law, to ADES (UMR 7268) which is primarily included within PR2I « *Health and life sciences* ». These latter two units consist of research teams belonging to the Law sector.

This organization is coordinated, on the one hand, at the doctorate level, by the Doctoral school 67 “Legal and Political sciences” (700 doctoral candidates / 70 thesis presentations per year) and, on the other hand, by the FR “*Law, Justice & Society*” (FR 3076) which promotes inter-laboratory and interdisciplinary actions relating to the legal sciences.

Three other aspects deserve attention regarding the composition of the main research units, all of which consist of internal teams engaged in significant exploratory activities.

1°) l'UMR DICE : In addition to including teams from Toulon and Pau universities, it consists of three internal teams: a) The CERIC, in charge of European, international and environmental issues; b) The GERJC, in charge of constitutional issues (including comparative constitutional studies); and c) The DUGHESCRI, responsible for humanitarian issues by taking on a holistic approach.

2°) le CDE deals with fundamental business law topics and develops innovative research regarding sports law, maritime and transport law, energy law, sustainable development and water law as it applies to businesses.

3°) le LDPSC consists of a team in charge of criminal law topics and another which deals with civil law as a whole (law pertaining to individuals, family law, contract law, and civil procedure).

- **Scientific results and significant facts, discoveries, new knowledge, methodological improvements...**

In light of the considerable diversity of LJS's research teams, one notices a particular intensity on the part of e lawyers' as a result of the link between Law – a multi-faceted discipline – and daily news and occurrences as well as the latest political, legislative and case law developments. It promotes not only significant scientific output (individual and collective scientific publications: see Table *Publications*) but also the organization of numerous scientific seminars/symposia (on average, **approximately 40 per year**) which bring together distinguished panellists and highlight the influence of the LJS's research teams on the scientific community. As a result, it's difficult to try to identify individual "discoveries" about which the University could easily and right away communicate. Nonetheless, one of the strengths of the LJS field of studies is due to the existence of the **Law School of Aix-en-Provence (*Ecole du droit d'Aix*)** which provides a forum for critical analysis of the legal sciences and the Law. The research methods contribute to renew legal concepts, interpret the law and practice legal arguments and reasoning. Of course, such an approach requires turning to the philosophy underlying legal principals, general jurisprudence in order to promote critical dialogue, as well as legal writings and concepts, doctrines and books of authority in all branches of the Law, within the framework of the scientific legacy of Professors Christian Atias † and Louis Favoreu† . In this regard, the contrast between legal systems in a globalized world is receiving considerable attention. This "methodological corpus" permeates the scientific exploration within the scope of the LJS field of studies. By way of illustration, the following four examples may be referred to, all of which take the form of publications:

1. « *Critiques et usages des concepts en droit* (« Criticisms and uses of legal concepts »), in *Cahiers de Méthodologie juridique* (2012, PUAM); 2. « *La science du droit dans la globalisation* » (« Legal science in the globalization ») (2012, Bruylant); 3. « *Justice et pensée politique* » (« Law and political thinking ») (2015, PUAM); 4. « *Aux confins du droit* » (« The four corners of Law ») (2012, PUAM).

Thanks to these principles, each research unit can take advantage in its respective fields of considerable input and knowledge which is generated as well as revisiting existing concepts. Since most social phenomena are addressed to one extent or another, only exploratory fields and innovative methods will be mentioned here:

Human rights and international migration; protection of individuals and human security; comparative constitutional law and countries in democratic transition; state theory and history of colonial law; the transformation of international environmental law; the fight against terrorism in European law; sustainable finance and socially responsible investment; public policies and their financing; Law of the 21st century (national law and European

judicial area); the fundamental human rights of persons in detention; changes and migration in family law; the religious phenomenon versus the law (secularism and pluralism); health and safety versus emerging risks; social protection and dignity of workers; social issue, housing and territorial policies...

- **Interdisciplinarity aspects**

From an organizational perspective, the LJS field of studies offers the relevant tools to favour “inter” effect, which will be facilitated by the relation to PR2I. Apart from the FR 3076, many research units host researchers from different disciplines. This favours the development of a scientific approach towards a particular aim (for instance LID2MS, LIEU, UMR « ADES »). Other research units provide relevant interfaces : Legal theory (LTD, EA 892), Law history and History of political ideas (CERHIIP, EA 2186), International relationships (DICE, UMR 7318), economic law (CDE), and labour law (CDS). The LJS field has two collections in PUAM/AMUP (Aix-Marseille University Press) suitable for interdisciplinary publications : collection « *Inter normes* », LID2MS’ collection created in 2011 (7 books to date) / collection « *Droits, pouvoirs et sociétés* » (“*Law, Justice and Society*”), FR 3076’s collection launched in 2013 (7 books to date).

This results in the organization of **major events** (labelled FR in 2015) such as:

- 1) A series of interdisciplinary roundtables « *Inter+Sections* » 2015 (LID2MS, LTD, TELEMME, PIIM) based on the dialogue between lawyers, sociologists, philosophers, economists, mathematicians... 2) « *A new social policy on ageing* » (CDS, DICE, GREDIAUC, LTD...) 3) “*Doping: sanitary, legal and sports issues*” (CDE, ADES) 4) « *Is Big data beautiful?* » colloquium MEDIAS014 (LID2MS, CERGAM, LSIS, CNRS, INSERM).

This also takes the form of **publications**: 1) « *Work-related stress: a multidisciplinary approach* » in 2014 (CDS, LEST, CERGAM, FR 3076) 2) “*Law and architecture – revisiting disciplinary boundaries*” in 2014 (LID2MS) 3) « *Law and economics: an analytical history* » (CDS, LID2MS, FR 3076). Certain researches even benefit from an excellence label A*MIDEX within AAP “Interdisciplinarity”: for instance, the project called “Synergy on the territory of Marseille’s Calanques” [« *Synergie sur le Territoire des Calanques Marseillaises* » (SynTerCalM)] in which jurists are involved.

Last but not least, some units within the LJS field of studies are part of interdisciplinary research groups such as the GDR “*Law, science and technology*” (« *Droit, science et technique* ») which operates through a corresponding program at Aix.

This is not an exhaustive list.

- **Legal research and publications : description of publishing practices as well quantitative and qualitative results**

Publishing practices in the legal sciences have specific requirements. On the one hand, because of the close links between legal sciences and editors, there exists a great deal of different publication forms and distribution by various means. Some of the latter are electronic and have evolved on the basis of new means of communication (for example: videos on *Dailymotion* to support the publication of books such as “*Law and architecture*”). On the other hand, the distinction between basic research publications and applied research publications is rarely used, since each type of publication promotes the other. Moreover, certain short publications can sometimes have a greater impact (in terms of influence) than more substantive ones targeting a well-informed readership which is – by definition – more limited. However, traditionally, the academic community tends to value primarily books and articles with “authoritative” or doctrinal fingerprints. As such, a nuanced hierarchy evolves, with respect to publications through textbooks, observation and commentaries on case-law. Publications which address international law issues turn out to be particularly rewarding, even though not all legal disciplines deal directly with international issues (for instance,

construction law, social security, enforcement procedures), not to exclude the value of studies relating to the comparison of different legal systems (comparative law studies).

The use of French remains dominant in this disciplinary field even though new habits are taking shape. For example, in comparative law with the creation of the *Aix Law Club* and its associated publications (*Aix Law Club Letter*) or in sportlaw with the "*International Platform of Sports Law Journals* - www.sportslawjournals.com and the Multilanguage and Panafrican review « *African sports Law and Business Journal* » as well as since 2013, the "French column" in the *European Sports Law and Policy Bulletin*. France still remains a Romano-Germanic legal system **which greatly influences the francophone world**. That is the reason why the international influence of this field's publications cannot be evaluated simply on the basis of articles and studies formulated in English, a fact which is corroborated by the bibliometric studies from the WOS.

With the exception of local publications, all legal revues and journals nationwide and through all publishing houses in this field of Law are recognized by AERES and mostly publish *peer reviewed* publications. As a result, there is not truly a single accepted hierarchy between "A" ranked publications and others (with the exception of local publications). One of the analytical tables demonstrates both the productivity and the doctrinal input of the documents submitted to evaluating bodies such as *CNU*. Simply stated, the productivity of the teacher-researchers of the Law sector demonstrates the significance of the daily work of this community. The societal impact of this body of work is not necessarily measurable at first glance, but rather, it depends on the target audiences (international organizations, law courts, law practitioners...) and on the influence of those entities within society.

Estimation globale des publications 2010-2014

Nature des publications	Nombre de publications
Ouvrages	UMR ADES – équipe droit de la santé : 73 UMR DICE : 88 CDE : 25 CDS : 9 CEFF : 9 CERHIIP : 1 CRA : 39 GREDIAUC : 13 LDPSC : 26 LID2MS : 12 LIEU : 4 LTD : 3 TOTAL : 302
Direction d'ouvrages	ADES – équipe droit de la santé : 13 UMR DICE : 58 CDE : 23 CDS : 5 CEFF : 8 CERHIIP : 6 CRA : 12 GREDIAUC : 2 LDPSC : 20 LID2MS : 30 LIEU : 3 LTD : 6 TOTAL : 186
Chapitres d'ouvrages	ADES – équipe droit de la santé : 60 UMR DICE : 266 CDE : 130 CDS : 19 CEFF : 50 CERHIIP : 2 CRA : 33 GREDIAUC : 13 LDPSC : 74 LID2MS : 40 LIEU : 25 LTD : 37 TOTAL : 749
Articles	ADES – équipe droit de la santé : 65 UMR DICE : 676 CDE : 300 CDS : 56 CEFF : 91 CERHIIP : 20 CRA : 256 GREDIAUC : 145 LDPSC : 164 LID2MS : 116 LIEU : 55 LTD : 27 TOTAL : 1971
Notes de jurisprudence	ADES – équipe droit de la santé : 23 UMR DICE : 389 CDE : 1400 CDS : 367 CEFF : 76 CERHIIP : néant CRA : 274 GREDIAUC : 612 LDPSC : 230 LID2MS : 14 LIEU : 7 LTD : 110 TOTAL : 3502

For a more precise estimate of the influence of legal publications it is highly recommended to consult legal databases. The ones most commonly used in France being Doctrinal Plus, Lexisnexis, Dalloz, Lextenso, Cairn, Lamy; and, from an international perspective, WestLaw, Heinonline, Lexisnexis.com. All researchers of the Law sector contribute to those databases on a continuous basis.

- **Valorisation and editorial policy**

Legal sciences, just like other social and human sciences (SHS), evaluates studies differently from the so-called "hard" sciences. This does not exclude collaboration in conjunction with industrial and patent issues. Thus, the CDE – notably – is a major partner of the "*Innovation and patent*" chair which address issues and subject matters (often pluridisciplinary) involving several sectors in AMU. Yet, it remains that in this field, evaluation is based on scientific information, scientific popularization, production of knowledge with societal impact, generation and dissemination of data. This is closely tied-in to the myriad Law sector editorial policies which make this exercise quite difficult and perilous.

Part of the scientific studies is based on the contribution to various activities in which the LJS's teacher-researchers partake, based on a totality of the disciplines (studies, appraisals, case-law analysis...). On a local level, the link between the judicial world and its participants is very strong. In light of this, one can cite the Case-law Observatory in coordination with the Case-law workshop of the Southeast region ("l'Atelier régional de jurisprudence du Sud-est" and the *Bulletin d'Aix* (case-law review analysing most of the decisions rendered by the Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, from 150 to 200 decisions are issued on average per year). Our regional Court of Appeal (*Cour d'appel*) is, after the Parisian one, one of the most active in France and the one with the largest jurisdiction; the number of decisions addressed by the editorial teams is remarkable. This activity enables contributions to a national database (*Jurisdata*) which hosts each year hundreds of decisions commentaries (data generation). The most important decisions are also analysed – twice a year – in a national review widely disseminated (*Semaine juridique*, édition générale).

Furthermore, research units have developed a very active editorial role with the creation of several dedicated collections in the PUAM (around twenty) or in other significant French and European publications. Moreover, these research units undertake reviews of reference books, notably at the international level.

One of Aix Law School's key reviews is, undoubtedly, *Droit prospectif (RRJ)* which addresses all fields of law in a general and in-depth fashion. This journal is nationally renowned. Certain collections are particularly distinctive and creative, eg « Legal african horizons » (« *Horizons juridiques africains* »: which is a collection dedicated to African law and OHADA), « Maritime, air and transports law » (« *Droit maritime, aérien et des transports* »: one of the only collections specialised in transports law in France), « Law and religions » (« *Droit et religions* »), "Areas and sustainable development" (« *Espace et développement durable* »)... Other reviews – such as « *L'Observateur des Nations-Unies* ("Observer/Delegate of the United nations") » (Revue de l'Association française pour les Nations Unies, PUAM: Review of the French association for the United Nations) – enable perennial and international influence or take the form of yearbooks (Annuaire « *Droit et religions* » [Law and religions Yearbook], Annuaire européen de droit administratif [European yearbook of administrative law], Annuaire international de justice constitutionnelle [International yearbook of constitutional justice]...) or even take the form of collections shared with national or international editors (Bruylant « *A la croisée des droits* », PUF et la « *Revue française de Droit constitutionnel* » [French journal of constitutional law]...).

- **International relations, Europe, Mediterranean**

International scientific cooperation is a reality for the research units of the LJS field of studies and this can take various forms, some more structured than others (academic and scientific partnerships, networking, colloquiums, co-supervised PhD thesis, interpersonal relationships...) and it also covers a large geographical area with a special focus on traditional areas (Europe, North America and Mediterranean) and newly emerging markets (Africa, Southeast Asia, China...).

Mediterranean

Structuring elements – The Mediterranean focus – thanks to UMR *DICE* – is central to LJS field of studies. This unit research is – as a matter of fact – an active partner of 2 LABEX (*LABEXMED* and *OTMed*) which led to the creation of the “*Creativity and territory in the Mediterranean*” platform (« *Créativité et territoire en Méditerranée* ») and to the recruitment of young scholars (doctoral candidates and post-doc). The issue of national identities and new constitutions after the so called “Arab spring” is a key function of the legal teams’ activities. Naturally, other laboratories – which are apart from the A*MIDEX label– have similar functions.

First, the *Uniterranée* association – which is an association of Mediterranean scholars and jurists based in Aix – is in place (<http://.uniterranée.org/presentation-uniterranee.html>). Second, the *Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires* (Mediterranean Institute of the City and Territories) was launched in 2013 in which LIEU (which hosts teams of jurists) is actively participating. Designed as a center for research and higher education regarding urban areas, this network incorporates several participants in studies about urban, architectural and sociological change (pluridisciplinarity). Last, the LJS field is at the cutting edge of a *Doctoral school of the Mediterranean jurists* (*Ecole doctorale des juristes méditerranéens* - scientific management : Prof. Rostane MEHDI) clustering 12 Universities around the Mediterranean and gathering – each year in a partner University – young scholars and appointed speakers to discuss current issues of relevance (<http://faceddroit.wix.com/edjm> and <http://faceddroit.wix.com/edjm#!aix-marseille-2013/c16zn>). In 2013, Aix-Marseille University hosted the 5th edition of EDJM’s Annual Conference in partnership with l’Ecole doctorale de droit du Moyen-Orient (EDDMO) [Middle-East Doctoral school of Law] and with the support of Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) [Academic agency of Francophony] pertaining to the following subject: « *La Méditerranée, espace démocratique ?* » (« *Mediterranean, a democractic area ?* »).

Through the efforts, all Mediterranean countries are, in a fashion, linked with each other. Moreover, this organisation is further strengthened based on interpersonal relationships of the participants. Other LJS field’s of studies relating to Mediterranean issues are also worthy of note: conventions, recurring scientific exchanges with Université Libanaise (in Lebanon); collaborations with Italy thanks to the Franco-Italian doctorate (University of Catania [Sicily]); partnership with the University of Salerno (Italy) on the subject matter of Water Rights ; partnership with the Genoa University [Italy] (Institute for Legal Philosophy)...

Major scientific achievements – The great diversity of scientific research includes, notably the regional APEX 2013-2015 « *LIBERMED* » (LID2MS) which promotes the law as a basis to analyze Mediterranean societies, especially in connection with the process of securing rights and liberties in Mediterranean countries.

Second, it is worth noting the 4 seminars which took place between 2009 and 2014 (Turkey, Italy, France) – under the supervision of CDE – involving maritime law and published in *Annales de l’Institut méditerranéen des transports maritimes* (IMTM).

Moreover, the “Norms and international social mobility” Chair [Chaire « *Normes et mobilité sociale internationale* » (AAC « *Etoiles montantes (Rising stars)* » 2013 A*MIDEX)] at CDS is intended to address the issue of migrants’ civil rights in Mediterranean region. This is intended to complement ongoing research relating to international migrations in the geographical area.

Finally, a book entitled « *La Méditerranée, espace démocratique ?* » (« *Mediterranean, a democractic area?* ») – based on the 5th edition of EDJM’s Annual Conference – was published in 2014 as part of the “LJS” fields of studies. This book is in the process of distribution throughout the aforementioned Euro-Mediterranean Network and typifies the success of these unique partnerships to date.

International relations – Europe

Structuring elements - The UMR *DICE* functions as a gateway for the European and international aspects of the "LJS" field. Partnerships are numerous with European Universities. Thus, UMR *DICE* (team DUGHESCRI) belongs to the *NOHA Network* which includes 9 European universities and hosts – or has hosted – 7 *Jean Monnet* Chairs and has started work on a **Center of excellence Jean Monnet**. This is in addition to the 2 GDR pertaining to international issues: "Area of freedom and security" / "Comparative Law" (« *Espace de liberté et de sécurité* » / « *Droit comparé* »). Certain European partnerships have turned out to be very reliable (Brussels, Geneva, Genoa, Oslo, Madrid, Barcelona...) notably in the field of European law (European Union and European Council), and in the field of theory and philosophy of law (Centre Perelman de l'ULB, Belgium). European law as described herein is meant to be the law derived from a common culture to European countries but also – substantially – as the law set out by the European Union and the Council of Europe. In this context, we address aspects of these institutions and substantive rights (fundamental rights). This approach is also applied in the framework of studying the issue of transitional justice, in particular in former Soviet bloc countries. This subject of study remains core to the constitutional law team (GERJC-ILF) of UMR *DICE*. This team is at the heart of the *Francophone association for transitional justice (Association francophone de justice transitionnelle)* which is meant to encourage research related to democratic challenges of states undergoing transitions.

This approach goes beyond the framework of European law in order to embrace all continents in regard to universal aspects of human rights and the functioning and the inputs of international organizations and non governmental organizations (NGO). Certain geographical areas are part of the scientific studies of "LJS"'s research units – notably – regarding the African and the American (North and South) continents. By way of example, with regard to Asia, CRA is the only laboratory which collaborates with KLRI (the South-Korean equivalent of ENA). And CEFF is involved in training-research activities in conjunction with China (seminars, doctoral exchanges), often in collaboration with other "LJS" field's research units. And CDE's transportation law team (CDMT) has developed a partnership with Shanghai East University of Political Science and Law in order to create a Sino-European network pertaining to the studies and promotion of Maritime Law.

Last, FR 3076 has supported the publication of the colloquium relating to the following subject: « Adaptation of Thai and French legal systems to globalization » (« *L'adaptation des systèmes juridiques thaïlandais et français à la mondialisation* » [PUAM, 2013])

• **Principaux Contrats – Main contracts**

ANR, GIP...	A*MIDEX
<p>CRA (EA 893)</p> <p>Contrat R&D sur le <i>management de l'achat public et droit de la commande publique / CPA</i>, Ville de Marseille</p>	
<p>LDPSC (EA 4690)</p> <p><u>Equipe de recherche en matière pénale</u></p> <p>GIP Mission Droit et justice : projet (remise rapport en 2013, publication aux PUAM en 2014) « <i>La lutte contre le terrorisme dans le droit et la jurisprudence de l'Union européenne</i> »</p>	
<p>CDE (EA 4224) – Equipe CDMT</p> <p>ANR «<i>Surveillance et contrôle des activités des navires en mer</i> » ou Scanmaris (2008-2010) : coordonné par la DCNS, la réalisation de ce système informatique d'aide à la sauvegarde des frontières maritimes a mobilisé 4 équipes de recherches (Ecole des Mines de Paris, IRIT, ONERA et le CDMT (équipe Transports du CDE) et 2 partenaires industriels (SOFRESUD et Ecomer)</p> <p>ANR « <i>Système d'alerte et Réponse graduée Offshore</i> » ou SARGOS (2010-2013) Répondre au besoin émergent de sécurisation des infrastructures Offshore face aux intrusions malveillantes venues de la mer. Trois équipes de recherches (Tésa, Ecole des Mines de Paris et CDMT) et 3 partenaires industriels (DCNS, Rockwell Collins et CSSI)</p>	<p>Participation à l'AAP Interdisciplinarité 2014 « <i>Synergie sur le territoire des calanques marseillaises</i> » (SynterCalm) Coordination de la recherche en droit</p> <p>Académie d'excellence – Collège doctoral (2014) « <i>Lancement de l'alerte en droit français et américain</i> »</p>
<p>CDS (EA 901)</p>	<p>AAC « <i>Etoiles montantes</i> » (2013) Chaire « <i>Mobilités et protection sociale : normativité et inclusion sociale</i> »</p>
<p>DICE (UMR 7318)</p> <p>1-<u>Equipe GERJC – ILF</u> : ANR INSHS France-Roumanie, projet « <i>Du paquet fiscal à la constitution : élaboration d'un statut normatif de la règle d'équilibre budgétaire</i> » (2014-2015) Mission Droit et Justice, projet « <i>Question prioritaire de constitutionnalité</i> » (2012-2014)</p> <p>2-<u>Equipe CERIC</u> : ANR : √ projet « <i>Circulations de normes et réseaux d'acteurs dans la gouvernance internationale de l'environnement</i> »(CIRCULEX) Mission Droit et Justice : √ projet « <i>Etude comparative des influences du principe de précaution sur la responsabilité</i> » (2013-2015) √ projet « <i>Le contrat et la protection de l'environnement</i> » Union européenne, ERC : Projet (2012-2016) « <i>International grievance mechanisms and international law & governance</i> » (IGMs) Commission européenne : √ Projet (2013-2015) "Normative Interaction and Law-making : regulating migration in the Maghreb", Bourse Marie Curie, IEF Grant √ Chaire Jean Monnet HYGIE action "Droit européen et santé", 2012-2015 √ Chaire Jean Monnet DEMOS, action « <i>Démocratie européenne et mobilité</i></p>	<p>UMR, Membre de 2 LABEX « <i>Labexmed</i> » et « <i>OT-Med</i> »</p> <p>L'équipe GERJC-ILF a conduit l'ATRI 5 dans le Labexmed dans le cadre du projet « <i>Identités nationales et nouvelles constitutions : quels défis après « le printemps arabe » ?</i> » (fin en 2015)</p> <p>L'Equipe CERIC a participé dans le cadre du Labexmed à la Plateforme de créativité dédiée aux expériences et aux réflexions créatives en France et en Méditerranée</p> <p>A*MIDEX, AAP « <i>HIT</i> » : « <i>APPRISE</i> » Co-responsabilité : WP8</p>

<p><i>socioculturelle</i> », 2012-2015</p> <p>CNRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ PICS Japon : projet (2014-2016) « <i>Le principe de précaution : regard comparatiste sur les récentes évolutions juridiques</i> » √ PICS Chili : projet (2012-2014) « <i>Les négociations internationales sur le climat, enjeux et perspectives</i> » √ INSHS : convention CIFRE de collaboration de recherche, thèse sur les « <i>Enjeux et perspectives juridiques des politiques climatiques territoriales</i> » √ Soutien à la mobilité internationale 2014 : « <i>Protection internationale de l'environnement : quelles reconfigurations normatives ?</i> » √ PEPS 2014 : Projet « <i>Risque et communication : innovation, expertise, controverse</i> » (RISCOM) <p>Campus France</p> <ul style="list-style-type: none"> √ PHC Galilée 2014 : Projet « <i>Réflexions sur les relations entre la norme juridique et les normes techniques à partir de l'exemple des nanotechnologies</i> » √ PHC Chine 2014 : Projet « <i>Le droit du changement climatique : approche comparée Union européenne / Chine</i> » (Climatex) <p>Ministère de l'Environnement : APR Paysage et développement durable, Projet (2011-2014) « <i>Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative</i> »</p>	
<p style="text-align: center;">LIEU (EA 889)</p> <p>ANR (2011-2016 avec prolongation) projet CIRTA « <i>Climat- Agriculture – Sibérie</i> », « <i>Changements environnementaux planétaires</i> »</p> <p>ANR (oct.2014-2019) « <i>Risques émergents de la mobilité durable</i> » dans le cadre du défi 3.6 « <i>Mobilité et systèmes urbains durables</i> » en partenariat avec l'IFFSTAR, Université de Caen Basse Normandie, CNRS DR Alsace</p> <p>ANR (2014-2018) « <i>Modélisation appliquée et droit de l'urbanisme, climat urbain et énergie</i> » (MApUCE). En partenariat avec la FNAU, Ecole centrale de Nantes, CNRS, Université de Toulouse 2 et ENS Architecture de Toulouse</p> <p>Agence Nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : projet (2014-2018) « <i>Programmation et réglementation pour des objectifs interterritoriaux énergétiques et environnementaux : le facteur 4</i> » (PROBITEE : le facteur 4)</p> <p>Caisse des Dépôts et Consignations de Paris : projet (en cours) « <i>Bilan de la politique de la ville depuis la mise en vigueur du PNRU</i> »</p> <p>Fondation de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> √ Projet (2012-2015) « <i>Alternatives Littoral vulnérable – élévation du niveau marin</i> » (AlternaLiVE) en partenariat avec Unités AMU, le Conservatoire du littoral PACA, Univ. de Versailles et de Montpellier √ Projet (2014-2016) « <i>Valorisation touristique des territoires littoraux : quelles représentations territoriales pour quelle gouvernance environnementale ?</i> » (ValoLitto) en partenariat avec le CEREGE (AMU), l'Universités de la Rochelle et de Clermont-Ferrand <p>Ville d'Aix –en-Provence (2014-2017), projet Baalbeck, « <i>Aix, Balbeeck et le Réseau des villes historiques et archéologiques : l'opérationnel au service d'une réflexion partagée</i> »</p>	<p style="text-align: center;">Participe au Labexmed ATRI sur l'énergie</p> <p style="text-align: center;">Participe au projet « SynterCalm » (AAP Interdisciplinarité 2014)</p>

- **Our positioning nationally and internationally (distinctiveness, uniqueness)**

Because of its visibility and recognition both nationally and internationally as a Law School (*Ecole du droit*) the legal sciences at Aix-Marseille offer unique opportunities in terms of education and scientific research. An indicator of this excellence is the result of its desirability to young scholars at the doctorate level. In effect, the Doctoral school "Legal and political sciences" (ED « *Sciences juridiques et politiques* » [ED 67]) consists of all the various sector's research units; an average per year of 70 PhD thesis are presented. As a result, one notices a significant number of hiring/appointments in France contributing to expand this scientific sphere.

In fact, laboratories have succeeded in attracting "young talents" either *via* direct recruitments (Maître de conférences: Associate Professors) or on the basis of post-doc or thematic Chairs ("Innovation and Patent" Chair, "Global Law" Chair, 7 Chairs Jean Monnet) or even by responding to calls to tender A*MIDEX (*Etoiles montantes [Rising stars]*, *Académie d'excellence collège doctoral et Académie d'excellence [Excellence Academy Doctoral College and Excellence Academy]*). It can be noted that two Masters' degrees have been labelled – on this basis – Aix Academy (Académie d'Aix): « *International and European Environmental Law* » et « *HUMAN'AIX* » ("Create the humanitarian action's higher education future": « *Créer le futur de l'enseignement de l'action humanitaire* »). This leverage contributes to intensify resources allocated to the promotion of the excellence of law research in these specific fields, indicating – in the near-term – the emergence of young talents likely to be at the center of the institution of new teams which will also be at the forefront of innovation. This policy demonstrates an approach that emphasizes a **"continuum" between training and research**, supporting excellence - including the *Aix-Marseille Law Academy (Académie de droit d'Aix-Marseille [ADAM])* which delivers a Legal and Political Advanced studies diploma (diplôme de Hautes études juridiques et politiques) oriented towards epistemology and legal systems pluralism (fundamental legal methodology in a multidisciplinary approach).

That being said, some **innovative and exploratory research** – which contributes to the uniqueness, both nationally and internationally, of the LJS field's research units – should be pointed out. These topics are at the heart of 21st century societal challenges:

- *Humanitarian law and human security*
- *Migrations, social inclusions and the future of social protection systems and policies*
- *Fundamental rights vs historical and political fractures and democratic transitions*
- *Societies and normativity in the perspective of environmental protection and sustainable development*
- *Economic law Innovative topics : energy law, transports law and sport law*
- *Normativity and technological and numerical changes impacts*
- *Fiscal, financial and customs activities*
- *Corporate social inclusion in an economic, social and environmental context*
- *Concepts and normative regulations in the perspective of law science*
- *Law and normative orders (international, regional, European and national)*
- *Personal, family, estate status and social links vs 21st century challenges (health law and social policies...)*

2-Prospective

"LJS"'s field of studies – thanks to its connection between UFR Droit (FDSP) and FR "Law, Justice & Society" (FR « Droits, Pouvoirs et Sociétés » [FR AMU-CNRS 3076]) – is presented as a cohesive unit.

FR's existence – which has been growing in strength since its inception in 2008 – enables a coordinated action in favour of inter-laboratories and inter-disciplinary initiatives. As such, "LJS" field is a relevant and ready to be mobilised by PR2Is which could wish to make of it a privileged interlocutor.

It is a reasonable assumption that "LJS" is indeed receptive to the interdisciplinarity objectives promoted by AMU. That being said, there is a common understanding that interdisciplinarity is not an end in itself. That is the reason why the specificity of the "Law and political sciences" sector deserves to be preserved. Each laboratory has developed its own topics to the benefit of the entirety of the remaining programs and studies. That is why – to date – no actual restructuring appears to be necessary to enable the field of study to proceed as described. As for the units, a combination has already been in place before the 3 universities merged. Hence: LDPSC EA 4690 (merger between CRMP and Centre de droit privé [Private Law center]), ADES UMR 7268 (reception of the Centre de droit de la santé among the UMR), CDE EA 4224 (incorporation of the Centre de droit maritime [Maritime law center] young team at the time), LIEU EA 889 (regrouping of CIRTA with CEJU). From there, future internal restructurings of "LJS" field can only be considered on the basis of policies necessitated/dicated by the research units involved and in light of future recommendations of HCERES. Nonetheless, amongst organizational issues that remains, are the creation of a **LIA** on the subject of *International environment law (droit international de l'environnement)* which will gather UMR DICE (co-supervision AMU and CNRS) and laboratories from two partner Universities: University of Chile, Santiago (Chile) and the University of Brasilia (Brazil).

Consultation of all laboratories leads to the following prospective: development of the 5 pillars of "LJS" field must continue, intensify lawyers and political scientists being privileged witnesses of deep changes globally. The latter are marked by the expansion of flows – migratory, financial, informational –, the rise of certain actors – civilian society and judges – and the existence of new threats against human security and world peace (international terrorism, hunger in the world, poverty, corruption, pollution...). 21st century challenges make essential the legal community's call to action on subjects of globalization. In certain respects, crisis (economic, political, migratory, environmental...) continue to bring into question validity of legal structures and international law. Globalization also brings about norms of a technical and structured nature which are at odds with established norms [of a state/society].

Consultations also enable one to observe that the majority of laboratories laid claim to proper methodology specific to the field of law. The leading idea resides in the fact of scientific study of norms in all significant aspects, including global technical standards. Conflicts between standards and disagreements of law can be addressed on the basis of what lawyers know about arguments and reasoning, using critical inputs, along with a tradition of scepticism regarding a too rigid concept of the operation of rules. New concepts are part of the experimentation (global law, transnational law, normative pluralism). Without disrupting the link between the legal sciences and the doctrinal history of legal concepts, the philosophy of law invites us to take into account the fact that strong analysis is a tradition in the legal field which helps us better understand the new norms brought about as a result of globalization. On the basis of all of this, one can expect a significant benefit due to the ongoing dialogue between the various disciplines.

To sum up, 5 main focal points of the "LJS" field of studies will enable us to open up avenues for the future:

6. Changes in the Law (judiciary, administrative, constitutional, European and international), including "informal law"
7. Fundamental rights effectiveness vs societal or technological migrations and changes
8. Legal reactions and innovations pertaining to economic and social regulations and responses to 21st century crises (financial crisis, conflicts and rule of law reconstruction, social measures in favour of displaced and refugees including for environmental reasons, demographic changes and social/societal protections...)
9. Legal orders, identities and integration: State theories, state reform and access to rights in a comparative perspective (Europe, Mediterranean, America, Asia) involving public policy evaluation
10. Energy, environment and sustainable development: legal implications related to alternative energies and to the decision to maintain nuclear power with respect to local, European and international relationships (environmental and societal interactions); and in the light of climatic change (2015 Paris Conference preparation).

Annexe 1

Sélection de publications marquantes 2010-2014

6-Justices

Justice et pensée politique, Actes du colloque AFHIIP d'Aix, PUAM

Justice et culture, Actes du Colloque du LID2MS, O. Benoist, PUAM

La constitution et son juge, (80 textes rédigés entre 1964 et 1996 par L. Favoreu†) *Economica*, août 2014

La justice face aux réparations des préjudices de l'histoire. Approche nationale et comparée, X. Philippe (dir.), LGDJ, coll. Transition & Justice, vol. 1, 2013, 196 p.

La composition de la Cour nationale du droit d'asile et la formation des décisions, P. Gautier, in LECUCQ Olivier (dir.), *La composition des juridictions. Perspectives de droit comparé*, Bruxelles : Bruylant, coll. A la croisée des droits, 2014, pp.161-192.

La question de constitutionnalité vue du droit comparé, L. Gay, (dir.), Bruylant, Bruxelles, coll. A la croisée des droits, 2014, 734 p.

Les contentieux familiaux. Droit interne, international et européen, dir. Isabelle Barrière Brousse et Mélina Douchy-Oudot, Lextenso coll. Les intégrales, 2013

Les contentieux immobiliers, dir. J.-L. Bergel, Lextenso, 2010

Procédures fiscales, T. Lambert, Montchrestien, 2013

7-Droits fondamentaux

Droits de l'homme et colonies, Actes des colloques de Grenoble et Aix (CERHIIP), PUAM

La protection pénale de la dignité du travailleur au sein du code pénal sous influence et pression européennes, D. Viriot-Barrial, *Revue pénitentiaire et de droit pénal* n° 1, 2014

Does migration Challenge the European Way of Crisis Management? Some thoughts in the light of the 'Arab Spring', M.-J. Domestici-Met, in Patrick Gibbons Hans-Joachim Heintze (eds) "The Humanitarian Challenge -20 Years" European network of Humanitarian Action (NOHA) Springer Berlin

Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté, dir. E. Putman et M. Giacomelli, éditions Mare et Martin

Mettre en œuvre la responsabilité de protéger...avec humanité, M.-J. Domestici-Met, in Chaumette A-L, Thouvenin J-M (éd), *La responsabilité de protéger dix ans après*, Actes du Colloque organisé le 14 novembre 2011(CEDIN), Paris, LGDJ, 2012

8-Droit, crises et régulations économiques et sociales

3.1

Le droit entre l'autonomie et l'ouverture, L. Tranchant, J.-Y. Chérot, S. Cimamonti, J. Trémeau (dir.), Mélanges en l'honneur de Jean-Louis Bergel, Bruylant 2013

Les concepts en droit : usages et identités, sous la resp. de Frédéric Rouvière, RRJ 5/2012

Droit et innovation, dir. L. Merland et J. Mestre, PUAM, 2013

Aux confins du Droit, N. Rouland et J. Benoist, 2012, 262 pp.

Droit et architecture. Reconsidérer les frontières disciplinaires, leurs interactions et leurs mutations, P. Sognoirile, PUAM, 2014, 324 pp.

Les principales clauses des contrats d'affaires, ouvrage paru sous la direction de J.-C. Roda et de J. Mestre, aux éditions Lextenso, 2011 (Prix du cercle Montesquieu 2012 qui récompense les meilleurs ouvrages de droit des affaires)

Le droit patrimonial-Miroir des mutations familiales, dir. E. Putman, J.-P. Agresti, C. Siffrein-Blanc, coll. Inter Normes, PUAM, 2012

Les fonds d'investissement, dir. Thierry Granier, éditions Lamy, coll. Axer Droit, 2013

Traité de Droit Maritime, P. Bonassies, C. Scapel, LGDJ, Traités, 2^e éd., 2010, 946 pages (3^e éd. sous presse)

Manuel de Droit du sport, LGDJ, 3^{ème} édition, 2012

Les 100 mots du droit anglais, Alexis Albarian, Wolters Kluwer, Lamy 2013

3.2

Les dérèglements économiques internationaux : crise du droit ou droit des crises ? H. Ghérari (dir.), Pedone, 2014

Religions et transitions. Quels défis après les révolutions arabes ?, X. Philippe et N. Danelciuc-Colodrovski, LGDJ, coll. Transition & Justice, vol. 4

Théorie de la révolte fiscale : enjeux et interprétations, S. Schweitzer et L. Floury, PUAM, mars 2014

Transitions constitutionnelles et Constitutions transitionnelles. Quelles solutions pour une meilleure gestion des fins de conflit ?, X. Philippe, et N. Danelciuc-Colodrovshi (dir), coll. Transition & Justice, Publication de la Fondation Varenne, LGDJ, 2014, 234 p.

Comprendre et lutter contre la corruption, Actes du 1^{er} colloque d'Aix-Marseille, Dir. P. Bonfils, L. Mucchielli et A. Roux, PUAM coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2014

Le financement des politiques publiques, G. Orsoni et M. Leroy, Bruylant, 2014

Le stress au travail – Regards pluridisciplinaires, Direction et Préface Alexis Bugada et Virginie Renaux-Personnic, PUAM, Coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2014

9-Ordres juridiques, identités et intégration

Les 70 ans des Nations Unies : quel rôle dans le monde actuel ?, Journée d'étude en l'honneur du professeur Yves Daudet, Pedone, oct. 2014

1992-2012 : 20 ans de marché intérieur. Le marché intérieur entre réalité et utopie, (dir.) Valérie Michel, Bruylant, Bruxelles, 2014

Histoire du droit de la nationalité française des origines à la veille de la réforme de 1889, G. Légier, PUAM, 2014

Identités et politique – De la différenciation culturelle au conflit, G. Dorronsoro, O. Grosjean (dir.), Editions Sciences Po Les Presses

Principe d'attribution et compétences externes implicites, V. Michel, in L'ordre juridique de l'Union européenne sous l'angle de son action extérieure, Bruylant, dec. 2014

La science du droit dans la globalisation, Rencontres internationales d'Aix de théorie du droit, octobre 2010, Bruyant, 2012 (en partenariat avec le Centre Perelman de Philosophie du droit)

Essai sur le pluralisme juridique, L. Chassot, 2014, 166 pp.

Vers une laïcité d'intelligence ?, P. Gaudin, LGDJ/PUAM Coll. Inter Normes, 2014, 341 pp.

L'adaptation des systèmes juridiques thaïlandais et français à la mondialisation, (dir.) Gilbert Orsoni et Alexis Bugada, PUAM, coll. Droits, pouvoirs et sociétés, 2013

Les métamorphoses du droit de la santé, A. Leca, Litec, 2011

Santé, religion et laïcité, A. Leca, Actes du 9^{ème} colloque « Droit, Histoire, Médecine et Pharmacie », Les Cahiers de droit de la santé du sud-est (CDSS) n° 13, LEH, Bordeaux, 2011

Global law and administrative law, (co dir.) F. Lichère et Russell Weaver, PUAM, 2012

10- Energie, environnement et développement durable

Energie, Environnement et développement durable, A. Bugada (dir.), Coll. Environnement et Développement durable et Ecole doctorale Sciences juridiques et politiques, PUAM, 2013

Révolution juridique, révolution scientifique : vers une fondamentalisation du droit de l'environnement ? Coll. Droit [s] de l'environnement, PUAM 2014.

Travail et environnement – Regards sur une dynamique préventive et normative à la lumière de l'interdépendance des risques professionnels et environnementaux, C. Vanuls, PUAM, 2014

Protection de l'environnement et développement durable de Rio à Rio+20, M. Fitzmaurice et S. Maljean-Dubois, Queen Marie Studies in International Law (QMSIL), Brill editions, nov. 2014

The transformation of international environmental law, (dir.) Y. Kerbrat et S. Maljean-Dubois, Hart Pub. & Pedone, 2011, 304 p.

Rivages méditerranéens : faire reculer la ville, se protéger de la mer, Numéro spécial de la Revue Méditerranée (Journal of Mediterranean geography) n°115, M.-L. Lambert (co-dir), 2010

Droit nucléaire : démocratie et nucléaire, (dir.) J.-M. Pontier et E. Roux, PUAM, 2013

Droit nucléaire : les déchets nucléaires, (dir.) J.-M. Pontier et E. Roux, PUAM, 2014

Après Fukushima, regards juridiques franco-japonais, M. Hautereau-Boutonnet (dir.), PUAM 2014

Annexe 2
Répartition des Unités en Droit / PR2I

P : principal – **S** : secondaire

Ecole doctorale	Champ disciplinaire	Objet mutualisant	Référent	Unités	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX	Axe A*MIDEX
					<i>Société, Cultures et échanges</i>	<i>Santé et Sciences de la Vie</i>	<i>Sciences et Technologies</i>	<i>Environnement Planètes et Univers</i>	<i>Énergie</i>
					PR2I <i>Humanités</i>	PR2I <i>Santé</i>	PR2I <i>Sciences</i>	PR2I <i>Environnement</i>	PR2I <i>Énergies</i>
Sciences juridiques et politiques (ED 67)	Droits, pouvoirs et sociétés	Fédération DPS FR 3076	Alexis Bugada						
				CERHIIP	P				
				LID2MS	P		S		
				LTD	P			S	
				CDE	P			S	S
				CDS	P	S			
				CRA	P				
				CEFF	P				
				DICE	S	S		P	
				LDPSC	P		S		
				GRE DIAU C	P				
				LIEU	S			P	